



la lettre du TIBET

La *Lettre du Tibet* est une publication du **Comité de Soutien au Peuple Tibétain**
2, rue d'Agnou 78580 Maule. - Fax (33-1) 30 90 88 25 - E-Mail CSPTF@FRANCENET.FR

ABONNEMENT
10 Numéros :25 Eur

N° 61 **fév. 02**

La Lettre du Tibet devient ... quotidienne !

Edito

Chers lecteurs

Une surcharge d'activités professionnelles et personnelles ne nous a pas permis de publier la "*Lettre du Tibet*" comme nous l'aurions souhaité.

C'est pourquoi nous proposons à tous ceux d'entre vous qui souhaitent garder un contact régulier et actif avec la cause Tibétaine de s'abonner au service désormais quotidien fourni en commun par le CSPT et www.Tibet-Info.net (modalités ci-après). Néanmoins, pour ceux qui ne disposent pas d'Internet, nous continuerons à regrouper, au moins une fois par trimestre, les principales informations et actions concernant la cause tibétaine qui nous est chère.

Par ailleurs, les actions de solidarité menées dans le cadre des parrainages par les municipalités ou par la Caisse d'Aide aux Prisonniers Tibétains, le Réseau International des Femmes pour le Tibet et de très nombreuses associations amies ne se relâchent pas.

Là aussi, retrouvez-en la trace au quotidien en vous abonnant aux nouvelles du CSPT sur Internet.

Pour cela, il vous suffit d'envoyer un message (email) à l'adresse csptf-subscribe@yahoogroupes.fr.

Inutile de mettre un sujet ou un commentaire, vous vous adressez à un ordinateur ! Celui-ci vous renverra en retour une demande de confirmation, afin de vérifier que vous êtes bien l'auteur de la demande d'abonnement. Il vous suffit de cliquer sur "répondre" (ou "reply") et d'envoyer ce message pour être abonné.

A partir de ce moment là, vous recevrez toutes les nouvelles ainsi que les événements paraissant sur l'agenda et les dossiers spéciaux publiés sur www.Tibet-Info.net.

En sus de ces nouvelles, vous recevrez également des messages spécifiques du C.S.P.T. non repris sur Tibet Info.

Manifestations 10 mars 2002

Manifestations pour la liberté du Tibet à Paris, Toulouse et Marseille, les 9 et 10 mars 2002

Le 10 mars, pour le Tibet, n'est pas un jour comme les autres. Comme chaque année, commémoration du soulèvement tibétain de 1959, en souvenir des milliers de morts, et pour la liberté au Tibet.

Dimanche 10 Mars 2002, Paris

Rassemblement Place d'Iéna à 15H devant le Musée Guimet, Paris 16e. Métro Iéna. Marche vers l'Ambassade de Chine.

Dimanche 10 Mars 2002, Toulouse

Rassemblement Place du Capitole à 15H
Marche en direction du Quai de la Daurade

Samedi 9 Mars 2002, Marseille

Rassemblement Place Monthyon à 14H (Métro Estrangin-Préfecture). Marche en direction du Consulat de Chine
Parlez-en autour de vous!

Thème : Ngawang Sangdrol et les femmes tibétaines de la résistance

Ce thème ouvrira le rassemblement aux autres organismes de défense des droits de l'homme; il permettra aussi de répondre à l'actualité de la journée de la femme (8 mars) et d'apporter un éclairage particulier sur le rôle et le courage des femmes dans la résistance tibétaine ainsi que leur sort dans les geôles chinoises. Il est proposé que des bandeaux jaunes dédiés à Ngawang Sandrol et aux femmes tibétaines soient portés durant les trois manifestations puis récoltés pour être envoyés au Gu Chu Sum (ass. tibétaine d'anciens prisonniers politiques)

Tibet Jeunes

Tibet-Jeunes est une liste de discussion ouverte aux jeunes s'engageant dans leur quotidien pour la cause du Tibet. Elle a été créée à l'origine à l'intention des jeunes qui ont participé au concours de plaidoieries pour les droits de l'homme du Mémorial pour la Paix de Caen, en plaidant la cause de prisonniers de conscience tibétains. Le groupe est maintenant ouvert à tous les jeunes, Tibétains ou non, qui souhaitent discuter des actions possibles pour aider le Tibet à retrouver sa liberté de choix. Si vous désirez recevoir des informations sur le Tibet ou agir pour défendre les droits de l'homme des Tibétains, devenez membre de Tibet-Jeunes. en contactant monique.dorizon@hotmail.com ou en consultant le site <http://fr.groups.yahoo.com/group/tibet-jeunes>

Le CSPT et la CAPT reçoivent Passang Lhamo et Choying Kunsang

Venues en Europe à l'invitation d'Amnesty international, ces deux jeunes religieuses, qui ont connu les rigueurs de l'emprisonnement et de la torture de 1994 à 1999, principalement à la prison de Drapchi à Lhassa, ont pu se rendre pour quelques jours dans notre pays. Elles s'y sont notamment entretenues avec Jack Lang, ministre de l'Education Nationale, avec des fonctionnaires de la direction Asie du Quai d'Orsay, et avec les présidents des groupes parlementaires s'intéressant au Tibet. Elles se sont rendues dans différentes villes de France où elles ont tenu des réunions publiques et des conférences de presse. Ce fut notamment le cas à Paris, au siège d'Amnesty, boulevard de La Villette. Pour leur part, le Comité de Soutien au Peuple Tibétain et la Caisse d'Aide aux Prisonniers Tibétains ont organisé une rencontre privée avec une centaine de parrains et amis qui fut particulièrement émouvante. Grâce à l'hospitalité de la Congrégation du Saint-Esprit, les deux jeunes religieuses ont pu découvrir, pour la première fois de leur vie, un "Yishu Lhakang", (temple de Jésus), en l'occurrence une superbe chapelle, au cœur de Paris.

Après une courte méditation dédiée à celles et à ceux qui demeurent détenus au Tibet et l'audition d'un extrait des chants enregistrés à la prison de Drapchi, les jeunes femmes ont retracé les étapes de leur longue souffrance et précisé les raisons qui les avaient conduites à manifester leur refus de l'occupation chinoise. Elles ont ensuite répondu aux nombreuses questions qui leur étaient posées, indiquant notamment qu'elles ne ressentaient aucune haine à l'égard de leurs bourreaux chinois mais qu'elles nous demandaient instamment d'intervenir auprès d'eux pour que cessent les souffrances imposées au peuple tibétain.

Message immédiatement entendu par une dizaine de lycéens du réseau "Tibet-Jeunes" qui leur demandaient d'être les marraines de leur groupe, ce que les jeunes femmes acceptaient avec beaucoup d'émotion. Émouvantes aussi les retrouvailles avec une dizaine de membres du CSPT de Chartres, qui parraine Choying Kunsang. Dans les jours qui suivent ce sont nos amis du CSPT Bretagne, qui parraine Passang Lhamo, qui recevaient les jeunes nonnes, à l'unisson avec toutes les associations regroupées dans le réseau Bretagne-Tibet.

Cette visite a été assez largement médiatisée, notamment par un article à la "une" du Monde, signé Ph. Broussard, plusieurs passages au journal télévisé de TF1, un article dans *L'Express*, signé Sylvaine Pasquier, et un autre dans *La Vie*, signé Cécile Guiochon, rédactrice en chef. Elle a montré l'importance du soutien à celles et à ceux qui souffrent de la répression, de l'enfermement et de la torture au Tibet et permis d'apprécier une fois encore le courage tranquille et déterminé des jeunes religieuses tibétaines.

Extrait de l'article de Philippe Broussard paru dans *Le Monde* du 29 janvier 2002.

Passang Lhamo est entrée au couvent dès l'âge de quinze ans, et elle incarne ce double engagement, spirituel et politique. Arrêtée le 1^{er} juin 1994 après une brève manifestation à Lhassa, la capitale du Tibet, elle subit le sort habituel des opposants. Conduite au centre de détention de Gutsa, elle est torturée et soumise à un régime carcéral dégradant (nourriture infecte, cellules non chauffées, manque d'eau potable...). Au mois de novembre 1994, après

un rapide procès pour "action séparatiste", l'insoumise est transférée à Drapchi, la "prison numéro Un". Elle n'en sortira qu'en mai 1999. Cette immense prison, où les conditions de vie sont meilleures qu'à Gutsa, est parfois le théâtre de mutineries durement réprimées. En mai 1994, Passang Lhamo et son amie Choying Kunsang prennent ainsi part à des émeutes au cours desquelles au moins six personnes sont tuées. Une fois parvenue en exil, Passang Lhamo composera une chanson sur ces manifestations. Elle dira : "Nous souffrons du froid, de la faim, de la peur comme dans un enfer de feu, de glace et de famine." La jeune religieuse dessinera aussi un plan de Drapchi : les bureaux d'interrogatoires, les cachots d'isolement pour les fortes têtes...

Aujourd'hui encore, plusieurs dizaines de ses camarades sont incarcérées dans le quartier des femmes, la "section 3". Parmi elles, une autre nonne, Ngawang Sangdrol, figure emblématique du Tibet en lutte (*Le Monde* du 25 octobre 1999). Durant leur voyage, ses deux amies évoqueront son cas. A vingt-quatre ans, Ngawang Sangdrol est en effet la prisonnière de conscience la plus lourdement condamnée du "pays des neiges". Arrêtée en 1992 - elle avait alors treize ans, elle ne sera pas libérée avant 2014. Certains la surnomment déjà la "Jeanne d'Arc tibétaine".

Nouvelles du Tibet

A propos de la santé du Dalai Lama

Si des inquiétudes tout à fait légitimes ont pu naître lors de la publication des premières nouvelles sur la grande fatigue du chef de l'Etat tibétain, on peut s'étonner en revanche des rumeurs excessives qui ont suivi. Tous ceux qui connaissent le XIV^e Dalai Lama savent qu'il jouit d'une robuste constitution, d'une hygiène de vie excellente, et d'une inépuisable énergie. Son plus grave défaut, ainsi qu'il l'affirme lui-même, est de ne pas écouter les conseils de repos de ses médecins ni ceux de ses collaborateurs. Aussi, répétant les paroles de la prière de longue vie (*voir Tibet-Info.net* du 27/01) nous joindrons nos voix à celles de tous les Tibétains qui du fond du cœur et avec respect lui demandent de se ménager et de demeurer longtemps encore parmi nous.

Libérations

Ngawang Choephel libéré le 20 janvier

Ngawang Choephel, un musicologue tibétain qui purgeait une peine de prison de 18 ans pour espionnage, a été libéré pour raisons médicales par les autorités chinoises après plus de six années de détention. Il est arrivé le 20 janvier à Détroit, aux Etats-Unis, en provenance de Pékin.

Ngawang Choephel est né au Tibet en 1966, a grandi en Inde puis est parti étudier la musique aux Etats-Unis. En 1995, il est retourné dans son pays natal pour tourner un documentaire sur les arts traditionnels et a été arrêté par les autorités chinoises qui l'accusaient de se livrer à "des activités séparatistes". Pour obtenir sa libération, des organisations de défense de la cause tibétaine et des mouvements de défense des droits de l'homme ont mené une campagne internationale à laquelle ont notamment participé des musiciens aussi célèbres que Paul McCartney et Annie Lennox.

"La campagne se termine aujourd'hui sur un succès qui justifie les efforts de tous ceux qui, dans le monde entier, ont

rendu possible sa libération", a déclaré John Ackerly, le président de International Campaign for Tibet.

Ngawang Choephel a été relâché un mois avant la visite d'Etat qu'a effectuée en Chine le président Bush, et cette libération peut être considérée dans ce contexte comme une tentative de la Chine d'améliorer ses relations avec les Etats-Unis. Au cours de sa détention, Ngawang Choephel a observé des grèves de la faim pour protester contre l'absence de soins à la suite de troubles du foie, des poumons, de l'estomac et des voies urinaires. Sa mère, Sonam Dekyi, a déclaré après lui avoir rendu visite en prison qu'il n'avait plus que la peau sur les os et qu'il était en très mauvaise santé.

"Ngawang Choephel était un prisonnier politique mais il n'était pas une personnalité politique. Il reste encore des centaines de prisonniers politiques tibétains, dont Chadrel Rinpoché, Ngawang Sangdrol, Tanak Jigmé Sangpo et le Panchen Lama qui est l'un des plus jeunes prisonniers politiques du monde. Ils ont été emprisonnés par la Chine en raison de leurs croyances, ou parce qu'ils ont demandé le respect des libertés fondamentales et des droits des Tibétains", a déclaré J. Ackerly. "La juste conclusion de son cas est un encouragement pour nous mais nous continuerons à appeler le gouvernement chinois à prendre des mesures concrètes pour améliorer les droits de l'homme au Tibet".

Amnesty International rappelle également que bien que libéré, il n'aurait jamais dû être emprisonné...

Plus de précisions sur le site de Tibet Info :

http://www.tibet-info.net/info/tibet_info/2002/31_01.html

Chadrel Rinpoché "libéré"

Chadrel Rinpoché, supérieur du monastère du Tashilumpo (siège du Panchen Lama), à Shigatsé, condamné pour avoir dirigé les recherches de la réincarnation du Panchen Lama contre l'avis de Pékin, a été libéré mais aussitôt placé en résidence surveillée.

Dans un communiqué envoyé depuis Dharamsala, le TCHRD (*Centre Tibétain pour les Droits de l'Homme et la Démocratie*) rapporte que Chadrel Rinpoche, 62 ans, a été libéré de la prison numéro 3 de Chuandong dans la province du Sichuan.

Il avait été condamné à six ans de prison après avoir été interpellé à l'aéroport de Chengdu en mai 1995 en compagnie de son assistant Jampa Chung-la. Selon le TCHRD, il aurait en principe dû être libéré en mai 2001, après l'expiration de sa peine.

Chadrel Rinpoche avait été condamné pour avoir "*comploté*" avec le Dalai Lama pour identifier la 11^{ème} réincarnation du Panchen Lama, décédé en 1989.

Les recherches avaient permis de trouver en 1995 un garçon reconnu par le Dalai Lama, mais Pékin avait aussitôt rejeté ce choix et arrêté Chadrel Rinpoché pour "*séparatisme*" et "*connivence avec le Dalai Lama*". Gendun Choekyi Nyima, aujourd'hui âgé de 12 ans, serait actuellement placé en résidence surveillée dans le Sichuan, tandis que Pékin a désigné sa propre réincarnation du Panchen Lama.

"Cette libération est une nouvelle manipulation du gouvernement chinois qui coïncide étrangement avec la visite du président Bush" relève Youdong Aukatsang, un responsable du TCHRD, tout en dénonçant le fait que Chadrel Rinpoché ait été placé en résidence surveillée.

Le Panchen Lama joue un rôle très important dans le bouddhisme tibétain ainsi que dans les relations sino-tibétaines dans la mesure où il dirige traditionnellement les recherches pour la réincarnation du Dalai Lama.

La portée de ces deux libérations, intervenant peu de temps avant la venue de George Bush, doit être relativisée, même si elles nous réjouissent très profondément sur le plan humain.

Ngawang Choephel en effet, accusé à tort d'espionnage par la police chinoise, était plus un otage politique tendant à prouver sans y avoir réussi l'implication de la C.I.A. et du Dalai Lama dans les "affaires intérieures" de la Chine. Il a d'ailleurs été renvoyé aux Etats-Unis dès sa libération pour raisons de santé. Quant à Chadrel Rinpoche, il aurait déjà dû être libéré il y a près d'un an et il demeure assigné à résidence.

En revanche ni Ngawang Sangdrol, ni toutes celles et tous ceux qui ont revendiqué publiquement la libération de leur pays, n'ont été élargis et l'on demeure toujours sans nouvelles du Panchen Lama.

De bonnes raisons de poursuivre le combat.

Décès :

Décès de Yulo Dawa Tsering.

Yulo Dawa Tsering, l'un des plus célèbres résistants tibétains et ancien prisonnier politique, est décédé le 16 janvier dernier. Yulo Dawa Tsering est né en 1930 à Taktsé, un village situé près du monastère de Ganden, et fut reconnu comme la réincarnation de Choney Tulku.

Etudiant très sérieusement les sciences bouddhistes tibétaines, il obtint le degré de Géshé Larampa, l'un des plus hauts degrés en philosophie et tantrisme tibétains. Il poursuivit néanmoins ses études au monastère de Gyuto où il reçut certaines transmissions spirituelles.

En 1959, lors des émeutes de Lhasa, il fut l'un des plus virulents combattants qui défendirent le temple du Ramoché et il fut arrêté et emprisonné pour ces faits par les Chinois.

Il fut libéré en 1979 lorsque les Chinois déclarèrent la politique d'ouverture au Tibet. Il obtint alors un poste d'enseignant à l'université du Tibet à Lhasa et en 1982 il fut nommé au Comité de recherches politiques de Lhasa.

Selon Thupten Tsering, son vieil ami résidant à Dharamsala depuis quelques années, Yulo Dawa Tsering et lui-même se sont impliqués dans des activités politiques en faveur de l'indépendance du Tibet vers le début des années 80. Ils avaient fait la connaissance à Lhasa d'un groupe d'Italiens, dont le professeur Stefano Dallari, et avaient témoigné devant leurs caméras des conditions de vie des Tibétains sous la botte des autorités chinoises. Une copie de cette cassette étant tombée malencontreusement entre les mains des Chinois, les deux hommes furent arrêtés pour activités contre-révolutionnaires et espionnage, le 16 décembre 1987. Yulo Dawa Tsering fut condamné à dix ans de prison et Thupten Tsering à six ans. Ils furent libérés avec anticipation en octobre 1994 en même temps que Mme Chundrak, et Tsewang. Chundrak affirme que cette "faveur" serait imputable aux pressions faites auprès des autorités chinoises par des organismes "étrangers".

Yulo Dawa Tsering avait beaucoup souffert en prison. Lorsqu'il fut libéré, sa santé était au plus bas, ruinée par les séquelles des tortures. Yulo Dawa Tsering est considéré comme un héros par la communauté tibétaine qui déplore et pleure sa disparition. Des rituels religieux ont eu lieu au monastère de Tsechokling à Dharamsala le

7 février pour les heureuses renaissances de Yulo Dawa Tsering et de Ani Patchèn décédée récemment en exil. Etaient présents l'Association Guchusum et les anciens prisonniers politiques qui souhaitaient se joindre aux prières.
Source : Correspondant Tibet Info, Dharamsala, 6 fév. 02

Décès d'Ani Patchèn

Ani Patchèn est décédée le 2 février 2002 à Dharamsala, en Inde. Elle était une femme extraordinaire à de nombreux points de vue. Née en 1933, dans la région du Kham, elle est la fille de Pomdha Gonor, chef de Lemdha. Lorsque les soldats chinois envahissent la région, son père organise une armée. Mais son père meurt et elle prend la responsabilité d'une armée de 600 hommes. Capturée et emprisonnée à Deyong Nang, elle y subit la torture. Transférée à Drapchi en 1965, puis au camp de travail de Tramo Dzong, elle y connaît les travaux forcés. Sa libération en 1981 fut une surprise. Ani Patchèn fut une participante active des manifestations organisées en 1987 et 1988 par les moines de Drepung, Sera et Ganden à Lhassa. Pour éviter d'être à nouveau arrêtée par les autorités chinoises, elle fuit en Inde en 1989.

Une fois en exil, elle continue de travailler pour la liberté de son pays. Elle a écrit le récit de sa vie dans un livre paru l'an dernier en France : "*Et que rien ne te fasse peur...*" aux éditions Lattès (NIL).

Elle a souvent témoigné de la tragédie du Tibet lors de conférences à travers le monde et a participé à différentes marches pour la Paix dans différents pays. Ani Patchèn était venue deux fois en France, en particulier pour participer à la marche transalpine pour le Tibet de Nice à Genève, et à l'occasion de la sortie de son livre en 2000.

Ani Patchèn avait été l'une des premières ex-prisonnières tibétaines à être parrainée par la Caisse d'Aide aux Prisonniers Tibétains, qui organisa une cérémonie religieuse à Dharamsala à son intention, ainsi qu'à la mémoire du grand résistant Yulo Dawa Tsering.

Source : Gu Chu Sum, 3 février 2002.

Traduction M. Dorizon, Tibet Jeunes,

Compléments d'information : CAPT

Interview de Samdhong Rinpoché

Samdhong Rinpoche, premier chef du gouvernement Tibétain en exil élu au suffrage universel a tout récemment répondu, en Inde, aux questions du rédacteur en chef d'un site Internet (www.rediff.com)

Cette interview, diffusée alors que Sa Sainteté le Dalaï Lama était brièvement hospitalisé dans un hôpital de Mumbai, donne un éclairage intéressant sur le souci de démocratisation et de continuité qui anime le chef de l'Etat tibétain et ceux qui l'entourent.

Samdhong Rinpoche, voulez-vous nous dire quelques mots sur vous même ?

Je suis né dans un village isolé du sud-est du Tibet. Le village était très pauvre et j'appartenais à une famille de paysans pauvres. Je suis entré au monastère à quatre ans et ma vie s'en est trouvée améliorée. A cinq ans, je fus reconnu comme réincarnation du quatrième Samdhong Rinpoche et l'on me donna tous les moyens d'une bonne vie et j'eus la

chance de recevoir une bonne éducation. A 12 ans, j'ai quitté ma région natale pour aller suivre des études au Tibet central. Mais lorsque j'eus 20 ans, j'ai dû m'enfuir du Tibet à cause de la répression chinoise et j'ai trouvé refuge en Inde

Après cela j'ai mené une vie de moine libre pendant environ une année. En Juillet 1960, je fus appelé à Dharamsala par Sa Sainteté le Dalaï Lama, et depuis j'ai travaillé pour les Tibétains en exil à des postes variés. Je suis devenu professeur à l'Institut Central des Hautes Etudes Tibétaines de Bénarès (Varanassi) en 1971 et je le suis resté jusqu'en 2001.

Avant d'être reconnu comme Tulkou, vous souvenez-vous de ce qu'était votre vie ?

Je ne me souviens pas de grand chose. Mes parents travaillaient aux champs et m'emmenaient sur leur dos. Ils me laissaient au pied d'un arbre quand ils étaient au travail et me donnaient du lait de temps en temps. La nourriture ne manquait pas, mais les vêtements et les jouets étaient difficiles à se procurer...

Vous êtes le premier Président du Conseil (Kashag) élu au suffrage universel. Quel était le système auparavant et quelle idée soutenait cette élection ?

Je ne peux pas vous dire exactement ce que Sa Sainteté le Dalaï Lama avait en tête, mais il n'était pas satisfait du système qui l'obligeait à nommer les candidats ministres. Le parlement en exil devait choisir parmi eux et n'était pas libre de les choisir à l'extérieur de cette liste.

Sa Sainteté trouvait que cela manquait de respect pour l'opinion; en effet les parlementaires élus tenaient tout leur pouvoir du peuple alors que ce n'était pas le cas de l'Exécutif. Il voulait donc élargir la légitimité démocratique de ce dernier et l'encourager à décider d'une politique et à mener à bien des projets. Dans le même temps si le Premier ministre disposait du pouvoir de choisir lui même son équipe, il en serait plus sûr de lui et déterminé. C'est en fonction de ces considérations que sa Sainteté a décidé des changements intervenus en mars 2001. A cette époque, j'avais décidé de me retirer de la vie publique.

Le nouveau système a été présenté au Parlement juste à la fin de ma présidence de ce dernier. Suivant les conseils de Sa Sainteté, le Parlement amenda la constitution pour pouvoir faire élire le Premier ministre au suffrage universel. Et, par chance ou par malchance, je fus choisi à ce poste.

Ainsi, une fois élu, vous pouvez composer votre équipe ?

Oui, mais je dois la faire approuver par le Parlement. Si quelqu'un présente des objections, il y a un vote. Si le candidat obtient plus de 50%, il ou elle peut demeurer, sinon je dois choisir un nouveau candidat. C'est un peu comme dans le système américain.

Vous avez maintenant un Parlement, un gouvernement et un système politique qui se tient... mais que peut-il faire pour tous ceux qui sont au Tibet ? Quelle influence peut-il avoir sur le peuple de l'intérieur ?

Le gouvernement tibétain en exil, en tant que tel, a peu d'occasions et de moyens de travailler au Tibet ou d'y mener une action. Mais les Tibétains au Tibet croient profondément que le gouvernement en exil en Inde, sous l'autorité de Sa Sainteté, est leur gouvernement légitime, tandis que le gouvernement au Tibet, contrôlé par la Chine est illégal et illégitime. Ainsi lorsque des réformes et des améliorations se produisent au sein du gouvernement en exil, cela les

encouragement et les inspire grandement. Ils pensent toujours que lorsque le pays sera libre ou autonome, ce gouvernement ou le système mis en place ici sera implanté au Tibet. Il aura, d'ici là acquis l'expérience et l'expertise pour aller de l'avant dans le processus démocratique. Il s'ensuit que les gens qui vivent au Tibet sont parfois plus concernés par tout cela que ceux qui vivent à l'extérieur. Les gens qui sont à l'extérieur ne se sentent pas très concernés par l'administration de Dharamsala parce qu'ils vivent dans des pays libres, mais les gens qui sont au Tibet gardent un œil attentif et un haut niveau de conscience de ce qui se passe ici.

Pendant les élections, j'ai tenté de retirer ma candidature, mais j'ai reçu tant de messages émouvants, venant du Tibet et me demandant de n'en rien faire que sous leur influence, j'ai pris la décision de continuer et d'accepter cette élection. C'étaient des messages pleins d'émotion, pas des votes, car, bien sûr ils ne pouvaient pas réellement voter.

Ce qui veut dire que seuls les Tibétains hors du Tibet ont pu voter dans cette élection. Combien sont ils ?

Environ 52 % des électeurs inscrits ont confirmé leurs votes sur une soixantaine de mille.

La nervosité augmente chez les jeunes Tibétains à propos du choix d'une stratégie non violente. Comment pourriez-vous le justifier à leurs yeux ?

La non violence est la seule option pour les Tibétains. Il faut considérer cela sous deux angles.

D'abord, Sa Sainteté et ceux qui le suivent voient là une position de foi, ou une attitude moralement justifiable. La non violence est le seul moyen d'obtenir un résultat durable, et même si la violence peut être d'une certaine efficacité, cela ne durera pas.

D'autre part, si vous voyez les choses en termes de stratégie et non plus de foi, là aussi la non violence est plus efficace, moins coûteuse et provoque moins d'effets contraires. Même si vous croyez en la violence, et que vous prenez en considération le potentiel des chinois face à une poignée de Tibétains, elle est pratiquement impossible. C'est pourquoi ce chemin de la non violence nous a donné beaucoup de satisfactions et nous a permis d'accomplir plus encore que nous n'espérions.

Mais quelles réalisations tangibles pouvez-vous afficher face aux jeunes ?

Si vous regardez l'histoire de tous les pays colonisés dans le monde, aucun n'a obtenu la liberté avant quarante, cinquante ans, parfois un siècle ou plus. L'Inde, par exemple, a dû se battre pendant plus de trois cents ans pour recouvrer son indépendance. Bien que cela puisse sembler long pour un individu, 50 ans ou 42 ans ne sont qu'un petit laps de temps dans l'histoire des nations. Mais dans ce petit laps de temps, nous avons porté la question du Tibet sur la liste des priorités, au plus haut niveau de la communauté internationale comme dans des actions quotidiennes.

Il n'y a pratiquement pas de pays où des groupes de soutien n'aient vu le jour et ne travaillent activement, en Amérique du Nord et du Sud, en Afrique, en Europe. Ils travaillent bénévolement, avec leurs moyens propres. Cela n'a été possible que dans la mesure où les Tibétains demeureraient non violents. Autrement, il aurait pu y avoir une certaine catégorie de gens qui nous auraient aidés avec des armes et des munitions, entraînant nos jeunes à la guerre de guérilla, mais cela ne nous aurait pas apporté l'immense soutien et la sympathie dont nous jouissons dans le monde.

Mais tandis que cette lutte se poursuit, on dit que les Chinois sont en train de bouleverser la situation démographique au Tibet et que les Tibétains pourraient devenir bientôt minoritaires dans leur propre pays.

Ils sont déjà en minorité. La Chine fait tout pour submerger les Tibétains au Tibet, mais ces transferts forcés de population ne sont pas solides. S'il y avait un changement de scénario politique, beaucoup de Chinois voudraient rentrer chez eux. Ils ne souhaitent pas vivre au Tibet. Ils ont des problèmes avec le climat tibétain, donc en cas de changement, ils ne seraient pas à leur aise, socialement et émotionnellement. Et puis même aujourd'hui, les Chinois n'ont réellement changé l'équilibre démographique que dans les zones urbaines, pas à la campagne. Ils n'ont pas réussi à bouleverser les choses dans les sociétés nomades.

En principe, le Dalaï lama n'est pas autorisé à avoir une activité politique sur le territoire indien. Ces élections ne constituent-elles pas une activité politique ?

En 1959, le gouvernement indien a informé Sa Sainteté qu'aucune activité dirigée contre la Chine ne pourrait être menée en Inde. Nous nous en sommes tenus très scrupuleusement à cette règle et n'avons rien fait de contraire au cours des 42 ans écoulés..

Je ne pense pas que les Chinois puissent dire quoi que ce soit à propos de ces élections. S'ils les reconnaissent comme valables, ils pourraient prétendre qu'il s'agit d'une activité politique. Mais comme ils ne reconnaissent même pas l'existence de notre gouvernement en exil, quoique nous fassions, cela n'a pas d'importance. S'ils disent qu'il s'agit de l'action d'un gouvernement en exil, alors ils reconnaissent notre existence indirectement.

Il est arrivé quelque chose dans ce genre il y a quelque temps. Les Chinois se sont plaints du déploiement du drapeau national tibétain.

Alors quelqu'un leur a demandé : "*vous reconnaissez ce drapeau comme un drapeau national ?*" ils ont répondu "*non*", alors on leur a rétorqué "*s'il s'agit juste d'un morceau de tissu, quelle raison avez-vous de vous y opposer ?*"

Quels sont les papiers d'identité dont disposent les Tibétains réfugiés en Inde, notamment lorsqu'ils veulent voyager à l'étranger ?

Nous avons un certificat d'identité fourni par le gouvernement indien selon la législation sur les personnes privées d'état. Selon cette législation, le pays d'accueil a le droit de fournir de tels certificats et la plupart de nos concitoyens en ont un. Nous appelons cela une "carte jaune". C'est un peu comme les autres passeports sauf qu'à la rubrique nationalité il est écrit "*apatride, réfugié en Inde*". On peut, sur ce document, obtenir des visas pour différents pays. Nous pouvons également obtenir la mention NORI (*no objection to return to India*), mais si nous voyageons à l'étranger, nous perdons notre carte de résident, aussi devons-nous demander un visa pour l'Inde là où nous nous trouvons. Normalement c'est assez simple et nous l'obtenons immédiatement dans les pays d'Europe.

Vous n'avez donc pas la nationalité indienne ?

Non, mais nous avons le droit de devenir citoyens indiens, car nous résidons ici depuis si longtemps.

Est-ce que certains en ont décidé ainsi ?

Peu, ceux qui occupent des emplois dans l'administration indienne, sinon ce n'est pas nécessaire.

Prendre la nationalité d'un autre pays, est-ce risquer de perdre sa motivation pour la cause du Tibet ?

Pas nécessairement. Nous avons inclus une clause dans notre constitution qui stipule que ceux qui ont ressenti le besoin de devenir citoyens d'une autre nation, mais gardent leur foi dans la cause tibétaine, peuvent conserver leur nationalité tibétaine s'ils continuent à payer l'impôt volontaire au gouvernement tibétain en exil.

Dans les pays occidentaux il s'élève à environ \$80 par an. En Inde, au Bhoutan, au Népal c'est environ 80 Roupies par an. Ceux qui paient ont un livret vert; tant que vous l'avez, vous gardez votre nationalité tibétaine. Si vous ne l'avez pas, vous ne serez pas vraiment considéré comme Tibétain. Ce système a débuté en 1971 et plus de 90% des réfugiés ont cette carte. Le nombre des électeurs inscrits est inférieur, mais pour s'inscrire, il faut commencer par avoir la carte.

Et où va l'argent ?

A Dharamsala; c'est la base de notre budget annuel

Et en ce qui concerne les autres ressources, donations, offrandes ?

Tout est versé au fond d'épargne du gouvernement tibétain en exil. Nous ne pouvons dépenser que ce qui rentre dans ce fonds et le budget doit être approuvé par le parlement en exil.

A part en Inde, dans quelles régions du monde le mouvement est-il puissant en ce moment ?

Au niveau gouvernemental et administratif, les Etats-Unis sont en tête. Le Congrès américain a adopté plusieurs résolutions ordonnant à l'administration de se préoccuper de la cause tibétaine. Ils ont désigné un coordinateur spécial pour le Tibet. Ils soulèvent la question tibétaine à chaque discussion sur les droits de l'homme ou l'environnement. Le gouvernement américain plaide en faveur de l'ouverture de négociations sans conditions entre la Chine et le Dalai Lama, et cela depuis pas mal de temps; l'administration Clinton a agi dans ce sens à plusieurs reprises. Il y a également l'Union européenne; plusieurs pays ont adopté des résolutions parlementaires en faveur du Tibet : le Royaume Uni, la Norvège, l'Italie, l'Allemagne. Le Canada soulève toujours la question tibétaine lors de rencontres avec la Chine.



Si vous souhaitez être informés à tout moment des **manifestations, nouvelles, parutions, ...** concernant le Tibet, n'oubliez pas de consulter le

36 15 TIBET INFO,
réactualisé chaque jour, sur votre minitel.

Tibet info ou pour retrouver les **adresses du Tibet** en France et les archives des **nouvelles de Tibet Info, témoignages, documents, actions, bibliographie...** et bien plus encore, consultez Tibet Info sur Internet : <http://www.tibet-info.net>

Je souhaite adhérer au C.S.P.T.

<input type="checkbox"/> Adhésion :	25 Euros
<input type="checkbox"/> Etudiant/chômeur :	15 Euros
<input type="checkbox"/> Adhésion Bienfaiteur :	70 Euros

Abonnement Lettre du Tibet (10 n°)

<input type="checkbox"/> Abonnement :	25 Euros
<input type="checkbox"/> Bienfaiteur :	70 Euros

CSPT 174 Bd E. Decros 93260 Les Lilas

LT 61

Oui, mais aucune nation ne reconnaît officiellement le gouvernement en exil ?

Non. La reconnaissance n'est pas une chose aisée. La plupart des nations dans le monde ont des relations diplomatiques avec la Chine et la première condition que celle-ci impose aux gouvernements est de déclarer que le Tibet est partie intégrante de la République Populaire.

La reconnaissance servirait-elle votre cause ?

Pour le moment je ne pense pas que cela changerait grand chose. Cela mettrait un peu de pression sur la Chine, mais ce ne serait pas suffisant pour provoquer un changement. Je ne pense pas que la communauté internationale puisse faire autre chose que d'exercer une pression constante ou de persuader le peuple chinois de négocier avec Sa Sainteté pour trouver une solution authentique au problème. C'est la seule voie.

Lhassa défigurée

Un monument devant le Potala

La Chine a pratiquement achevé la construction d'un monument de 37 mètres de haut, commémorant la "libération pacifique" du Tibet par les troupes chinoises en 1951, devant le célèbre palais du Potala à Lhassa.

Une photo diffusée sur le site internet de l'agence Tibet Information Network (TIN), basée à Londres, fait apparaître une sculpture en forme de fusée, apparemment en béton, "censée, écrit TIN, être 'une représentation abstraite du Mont Everest'". Pratiquement terminée, elle est intitulée monument de "la libération pacifique du Tibet", selon l'agence. Principale attraction touristique de Lhassa, le palais du Potala qui surplombe la ville, était la résidence d'hiver du Dalai Lama, avant son départ en exil en Inde lors du soulèvement à Lhassa en 1959.

Une grande place a été construite ces dernières années en contrebas du palais (en rasant l'ancien village de Shol), rappelant quelque peu la place Tiananmen à Pékin.

Selon TIN, deux "centres d'exposition" devraient également être construits de chaque côté du "monument de la libération", sur la place du Potala, malgré l'hostilité de la population tibétaine, pour qui il s'agit "d'un rappel quotidien de l'humiliation subie par le peuple tibétain".

Nouveau Bureau de la Sécurité

Non content de défigurer l'un des monuments les plus sacrés et les plus significatifs de l'identité tibétaine, les occupants chinois s'approprient à construire un immeuble de 13 étages destiné à abriter les services du Bureau de la Sécurité Publique sur l'un des points les plus hauts de la ville.

Ils ont choisi pour cela de se placer au bord du Lingkor (Nord), passage habituel des pèlerins lors de la grande circumambulation autour de la ville. Cet immeuble sera visible de partout et défigurera à jamais le paysage de la "ville des dieux".

Source : T.I.N.

Pour votre adhésion ou abonnement, merci de remplir les cases qui vous conviennent !

Nom :
Adresse :
CP	Ville
E-mail :@